

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DAC 279 Subvention (15.000 euros) à l'association Ecole des arts de la scène - Les Petits Riens (19e).

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivant ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention à l'association Ecole des arts de la scène - Les Petits Riens ;

Vu l'avis du conseil du 19e arrondissement en date du 2 mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine Rolland au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de 15.000 euros, est attribuée à l'association Ecole des arts de la scène - Les Petits Riens, 5-7 quai du Lot, 75019 Paris, pour lui permettre de poursuivre ses activités en 2021. 2021_03584/ 19464.

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO